



**Direction des
services fiscaux**

Tél : 25.75.00 / Fax : 25.11.66

**Réduction d'impôt en faveur de
l'investissement dans le secteur du logement
intermédiaire**

- Engagement de sous-location -

2025

(Article 136 II 2° et 2° bis) du code des impôts)

*Document signé par le locataire (organisme public ou privé) à joindre à l'engagement de location signé par le propriétaire.
Lorsque le locataire prend à bail plusieurs logements éligibles à l'avantage fiscal, l'engagement doit être pris pour chaque logement.*

Je soussigné(e) (nom et prénom du représentant ou mandataire de l'organisme public ou privé)

.....

Agissant en qualité de **locataire** (nom ou raison sociale)

.....

.....

Adresse ou siège social (adresse complète)

.....

M'engage à :

- louer non meublé à usage d'habitation principale ;
- dans les 12 mois qui suivent la date d'achèvement de l'immeuble ou de son acquisition si elle est postérieure ;
- pendant une durée minimale de 6 ans ;
- à un loyer n'excédant pas les plafonds fixés aux articles 6 des arrêtés n° 2013-3943/GNC du 30 décembre 2013 modifié et n° 2016-335/GNC du 24 février 2016 modifié ;
- à une personne dont les ressources (ainsi que celles de l'ensemble des personnes destinées à occuper le logement), appréciées à la date de conclusion du bail dans les conditions figurant au 3 bis. du 2°) et 5 du 2 bis) du II de l'article 136 du code des impôts, n'excèdent pas les plafonds fixés aux articles 7 des arrêtés n° 2013-3943/GNC du 30 décembre 2013 modifié et n° 2016-335/GNC du 24 février 2016 modifié ;

le logement décrit dans le tableau ci-dessous :

Désignation du logement
Adresse du bien (n° app, bâtiment/résidence, rue/avenue, code postal, commune) :
Nom et prénom du propriétaire-bailleur :
Date de signature du bail :

Fait à, le .. .

Signature :